



Plan d'action climatique du Maine

Le plan d'action climatique quadriennal de l'État du Maine est intitulé « Maine Won't Wait ». Publié pour la première fois par le Conseil du climat du Maine en 2020 et actualisé en 2024, il intègre la recherche scientifique, les contributions du public et les recommandations politiques pour conduire l'action climatique à travers quatre objectifs :

1

Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Maine

Le Maine doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour atteindre les objectifs fixés pour 2030 et 2050 et contribuer à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au cours de ce siècle. Cela implique un changement dans nos transports, la modernisation des bâtiments et la transition vers les énergies propres telles que l'électricité produite à partir de ressources renouvelables.



2

Renforcer la résilience aux impacts climatiques

Le Maine doit prendre des mesures pour préparer sa population, son environnement, son économie et sa société aux effets du changement climatique. Cela signifie renforcer nos communautés et nos infrastructures, telles que les routes et les ponts, afin qu'elles soient prêtes à faire face à des conditions météorologiques extrêmes, à la chaleur et à d'autres impacts.



3

Créer des emplois et la prospérité économique

De nombreuses stratégies du Maine Won't Wait permettront de développer l'économie, de soutenir les nouvelles entreprises qui recherchent des solutions climatiques et de protéger les emplois menacés par le changement climatique, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture.



4

Mettre l'action climatique à la portée de tous les habitants du Maine

Toute la population du Maine, y compris les jeunes, les habitants des zones rurales, les personnes âgées et les personnes à faibles revenus, devraient bénéficier de l'action climatique.





Progrès réalisés depuis 2020

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % depuis 1990, en se rapprochant de l'objectif d'une réduction de 45 % d'ici à 2030 et de 80 % d'ici à 2050
- Dépassement de l'objectif du gouverneur Mill d'installer 100 000 pompes à chaleur dans l'ensemble de l'État et fixation d'un nouvel objectif d'installation de 275 000 pompes à chaleur d'ici 2027
- Réduction de la dépendance du Maine au mazout domestique de 70 % des ménages du Maine en 2010 à un peu plus de 50 % en 2023
- Production de 55 % de l'électricité du Maine à partir de sources renouvelables, avec un objectif de 80 % d'ici 2030.
- Augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation à plus de 17 000 et développement de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques à plus de 1 000 points d'accès dans tout l'État.
- Plus de 15 000 emplois dans le domaine des énergies propres, avec des augmentations dans presque tous les comtés du Maine, en particulier dans les zones rurales.
- Investissement de 607 millions de dollars depuis 2020 pour renforcer la résilience des communautés, des fronts de mer et des entreprises du Maine.
- Attribution de 15,8 millions de dollars à des projets locaux de résilience climatique et de réduction des émissions dans le cadre du Partenariat pour la résilience des communautés.

Les Mainois agissent



Agir



Lire le plan



Tenez-vous
informé



Edge Venuti

Perspectives jeunes

Edge Venuti, 18 ans, agit pour le climat en tant que représentant des jeunes au sein du Coastal and Marine Working Group du Conseil du climat du Maine. En tant que membre du Maine Youth for Climate Justice et étudiant à l'université du Maine en sciences de l'environnement et écologie, Edge s'exprime pour aider à définir l'action climatique du Maine.

« Je suis jeune, mais j'ai de la volonté, et je ne suis pas seul(e). J'ai vraiment ce sentiment que ma voix est entendue ».



Randy Martin

L'avenir de l'agriculture à Aroostook

En tant que directeur du Central Aroostook Soil and Water Conservation District, Randy a aidé les agriculteurs à élargir leurs connaissances des cultures au-delà des pommes de terre et a partagé des connaissances sur les pratiques agricoles non traditionnelles.

« J'espère qu'à l'avenir, nous serons plus conscients de notre sol, de sa santé et de la façon dont il réagit à ce que nous faisons, et que nous réduirons la quantité d'intrants chimiques sans perdre en rendement ».